



Actus Agricoles

Agreste a publié le 28 juillet 2020 le [détail du prix des terres agricoles en 2019](#) .

Le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture publie annuellement et conjointement avec la FNSafer ([voir ses commentaires pour 2019](#)), le prix des terres et prés libres et loués, et le prix des vignes (en euros courants à l'hectare) sur le champ de la France métropolitaine. Des prix des terres libres (en euros courants à l'hectare) sont également calculés pour les Dom.

Ce barème est établi pour chaque département, par région naturelle et nature de culture, en tenant compte notamment des valeurs retenues à l'occasion des mutations intervenues au cours de l'année précédente, et au besoin, au cours des cinq dernières années. Les informations figurant au barème de la valeur vénale des terres agricoles constituent un élément d'appréciation du juge pour la fixation du prix des terres.

Outre l'établissement de ce barème, le SSP met à disposition des [tableaux enrichis de l'évolution du prix des terres sur les 3 dernières années](#) .

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/le-prix-des-terres-2019-par-region/>